**Un Dieu qui se révèle   
Cours 6 – mars 2024**

**Où trouver la Révélation ? La Tradition et le magistère**

Puisque Dieu a parlé par le Verbe incarné, dont nous avons le "précipité" dans les Saintes Ecritures, à quoi bon la Tradition ? Le Concile Vatican II nous dit : « Pour que l’Évangile fût toujours gardé intact et vivant dans l’Église, les Apôtres laissèrent pour successeurs des évêques, auxquels ils « remirent leur propre fonction d’enseignement ». Cette sainte Tradition et la Sainte Écriture de l’un et l’autre Testament sont donc comme un miroir où l’Église en son cheminement terrestre contemple Dieu, dont elle reçoit tout jusqu’à ce qu’elle soit amenée à le voir face à face tel qu’il est (cf. 1 Jn 3, 2). » (*Dei Verbum*).   
Il nous faut décrypter quelle est cette Tradition, ses fondements, ce qu’elle apporte et comment elle nous atteint.

1. **Les fondements de la Tradition**

* **Les utilisations du mot « Tradition »**

Tradition vient du mot hébreu : Kabalah, du verbe « recevoir » (d’où Kabbale) et en grec du mot Paradosis, du verbe « livrer », « transmettre ». Le fonctionnement des écoles rabbiniques privilégiait « la Torah de la bouche », l’enseignement reçu d’un maître, qui lui-même se reconnaissait dans la filiation d’un autre, chacun approfondissant et complétant ce qu’il avait reçu, c’est cela la « tradition des anciens » dont parle l’Evangile (Mt 15,2). A son sujet, Jésus se montre méfiant : « votre tradition » (Mt 15,6), pour lui cette tradition est souvent une trahison (autre sens possible du mot paradosis), car elle édulcore le commandement de Dieu, en fournissant au pécheur des échappatoires (cas du korban, Mc 7,11).   
Néanmoins, Jésus lui-même contribue à fonder une nouvelle transmission autour de son enseignement, dans la mesure où il forme ses propres relais : « Qui vous accueille m’accueille » [Mt 10,40], « tout scribe instruit du Royaume des cieux est comparable à un maître de maison qui tire de son trésor du neuf et du vieux » [Mt 13,52].   
Saint Paul, qui se rappelle bien le temps où il « surpassait la plupart de ceux de (son) âge et de (sa) race par (son) zèle débordant pour les traditions de (ses) pères » (Ga 1,14), n’a pas peur de réinvestir le terme de tradition dans un sens positif : « je vous félicite de conserver les traditions, telles que je vous les ai transmises » (1Co 11,2). Il donne lui-même un exemple de cette transmission vivante en rapportant ce qu’il a lui-même appris - par Pierre ou d’autres Apôtres - sur l’institution de l’eucharistie (1Co 11,23) et sur la Résurrection de Jésus (1Co 15,3) : « voici ce que moi j'ai reçu du Seigneur, et ce que je vous ai transmis ».   
L’évangile de Saint Jean insiste sur le fait que tout fut reçu et transmis par des disciples : « c’est ce disciple [= Jean] qui témoigne de ces choses et qui les a écrites, et nous savons que son témoignage est conforme à la vérité » (Jn 21,24).

* **Le sens fort : « livrer »**

« Livrer » est plus riche que donner ou transmettre. Jésus a livré des commandements, des préceptes… mais surtout il s’est livré lui-même. La Cène est le moment essentiel, celui où il « livre » aux Douze conjointement son Corps et le cœur de son enseignement. Le Christ se livre aux mains des hommes : « Vous savez que la Pâque a lieu dans deux jours, et que le Fils de l’homme va être livré pour être crucifié. » (Mt 26,2). L’Eucharistie est le paroxysme de la Tradition dont on peut faire un bon ou un mauvais usage, la tradition peut être « trahison » : « cela m’a été remis » dit le diable à Jésus au désert et Judas dit : « Que voulez-vous me donner, si je vous le livre ? » (Mt 26,15). Il y a un contraste ouvert entre d’une part Jésus qui « se livre » tout entier, se donne sans réserve pour Judas, dans le lavement des pieds, dans l’eucharistie, dans sa prière sur la croix pour le pardon, et d’autre part Judas, qui refuse de « se livrer » et « livre » Jésus et l’envoie à la mort. Dieu s’est, avant toute autre chose, livré en faveur de sa créature. Dans l’histoire, ce projet prend la forme concrète de l’envoi du Fils par le Père, auquel correspond l’obéissance du Fils : l’amour éternel de Dieu pour l’homme repose sur ce double acte de « livrer » et de « se livrer », associant les deux thèmes de la paradosis et de l’agapè : « Il n’a pas épargné son propre Fils, mais il l’a livré pour nous tous : comment pourrait-il, avec lui, ne pas nous donner tout ? »  (Ro 8,32), « Tout m’a été remis [livré] par mon Père » (Mt 11,27). Il y a une « tradition » du Père au Fils puis du Fils aux apôtres et des apôtres à tous. De Judas à Paul, la résurrection du Christ est l’événement qui vient conjurer le risque de la mauvaise livraison. La résurrection ouvre l’ère de la mission apostolique par laquelle Jésus continue d’être livré aux pécheurs, mais dans une paradosis vertueuse.

« Avant d’être un objet de la ’tradition’ (ou ’transmission’) apostolique, Dieu s’est ’transmis’ lui-même. Avant de ’livrer’ dans sa colère les païens et les Juifs, il s’est livré, abandonné, sacrifié lui-même : il n’a pas épargné son propre Fils, mais il l’a livré pour nous tous. » (Barth – *La dogmatique*)

* **L’autorité du magistère**

Jésus a incontestablement confié à ses disciples un rôle doctrinal : « Celui qui vous écoute m’écoute » (Lc 10,16), « allez donc : de toutes les nations faites des disciples » (Mt 28,19). A Pierre, il a plus particulièrement confié la responsabilité de veiller sur la foi de ses frères (Lc 22,32), et d’être le "rocher" (Mt 16,18) qui tient bon devant les courants contraires, chargé de "lier" et de "délier" (Mt 16,19), ce qui dans la langue des rabbins signifie fixer un précepte. Ainsi l’autorité du magistère de l’Eglise existe de par l’institution du Christ qui a confié aux pasteurs de l’Eglise d’être en même temps docteurs de la foi. L’Eglise est l’organe chargé d’établir la continuité de la Tradition, de repérer la Vérité là où elle n’est pas évidente, de la défendre quand elle est attaquée.

Les modes d’exercice du Magistère ont considérablement varié au cours des temps : interventions des empereurs, rôle des universités, enseignements des évêques dans leur diocèse, dans des assemblées régionales, nationales, au plan de toute l’Eglise, - et bien sûr autorité, d’abord timide, puis de plus en plus nette, du Souverain Pontife, soit directement soit à travers les organes de la Curie (le Saint Office, devenu Congrégation pour la Doctrine de la Foi). Néanmoins, à travers toutes ces différences, apparaît le lien essentiel du Magistère doctrinal avec l’autorité apostolique. Même quand la détermination et la promulgation de la doctrine semblaient confiées à des instances séculières, il ne s’agit que d’une suppléance momentanée et elles restent finalement sous la responsabilité des successeurs des Apôtres.

* **Continuité et concentration du magistère**

Le rôle premier reconnu aux évêques est d’enseigner la foi, dans la prédication et souvent par l’écrit. Au moment de recevoir leur charge, ils émettent souvent une profession de foi plus ou moins détaillée contenant les principaux points de leur enseignement. Dès le début, on voit l’évêque de Rome intervenir de son propre mouvement, avec une autorité qui semble assez largement acceptée, dans la détermination de la doctrine chrétienne en train de se fixer : Clément sur la place des prêtres dans l’Eglise, Victor dans la fixation de la date de Pâques, Calixte sur les premières hérésies trinitaires, Etienne sur le baptême des hérétiques, Denys de Rome à nouveau sur la Trinité, etc... L’exemple du premier concile œcuménique, tenu à Nicée en 325, servit ensuite de modèle à tous ceux qui suivirent : convocation et présidence impériale (et non papale), présence de « légats » du pape, rassemblement d’évêques des principales Eglises (ils sont 318, surtout orientaux, mais cinq latins), débats qui ont la forme d’une célébration, profession de foi adoptée à la quasi-unanimité, canons dogmatiques et disciplinaires, et ensuite laborieuse réception dans chaque Eglise.

Devant l’hérésie ouverte de certains empereurs, des prélats et des théologiens de l’Eglise d’Orient n’ont pas hésité à faire appel à l’évêque de Rome vu comme le dernier recours de l’orthodoxie, notamment saint Maxime le Confesseur au moment de la crise monothélite, et Germanios au moment de l’iconoclasme. Devant la sclérose de l’enseignement universitaire de la théologie et la faiblesse des évêques, Rome est amené à intervenir de plus en plus souvent dans les controverses doctrinales qui divisent les chrétiens : questions sur la morale (laxisme ou rigorisme), sur la grâce (jansénisme ou molinisme), sur la foi (rationalisme et fidéisme) et même sur la mystique (quiétisme), ... En 1854, par la Bulle Ineffabilis Deus, Pie IX, après mûr examen et large consultation, en présence d’un grand nombre d’évêques, définit comme « doctrine révélée de Dieu » l’Immaculée Conception de la sainte Vierge. En 1870, le Concile Vatican I, dans la Constitution Pastor Æternus, reconnaît le magistère infaillible du successeur de Pierre, en matière de foi et de mœurs, quand il se prononce solennellement (ex cathedra), ses décisions sont par elles-mêmes (ex sese) irréformables. Le rôle de la papauté ne cesse de croître tout au long du XXème siècle. Presque tous les papes sont des théologiens et des penseurs de premier ordre. Leur enseignement devient très développé et systématique, ce qui n’avait jamais été le cas jusque-là. La Constitution Lumen Gentium (1964) du Concile Vatican II, tout en rappelant la doctrine de l’infaillibilité du Pape, ajoute que la charge d’enseignement confiée aux Douze se poursuit dans les Evêques, et que ceux-ci, formant un collège uni au Souverain pontife, jouissent de l’infaillibilité quand « ils s’accordent pour proposer une doctrine comme devant être tenue définitivement », le Concile œcuménique étant une forme plus claire de cette convergence. Dans la Lettre Apostolique Ad tuendam fidem (1998), le Pape précise l’obéissance due au Magistère de l’Eglise : pas seulement les documents infaillibles, mais l’enseignement ordinaire.

C’est souvent la défaillance des maillons intermédiaires, le flou et l’incertitude des instances collégiales, qui a amené l’autorité suprême à prendre directement la parole. A notre époque, la médiatisation de la fonction pontificale assure au pape une audience directe qui profite à toute l’Eglise et même au monde entier, mais on peut se demander si c’est la seule possibilité et si le Magistère de l’Eglise ne connaîtra pas un jour d’autres formes.

1. **La Tradition, une source supplémentaire de la Révélation ?**

* **L’écueil de la gnose**

Jésus a dit beaucoup plus de choses que ce qui est dans l’Evangile. « Il y a encore beaucoup d’autres choses que Jésus a faites ; et s’il fallait écrire chacune d’elles, je pense que le monde entier ne suffirait pas pour contenir les livres que l’on écrirait. » (Jn 21,25). Les enseignements de Jésus ont donc continué à être transmis par oral, en plus des évangiles. Cependant, il n’y a pas deux transmissions : une publique pour le commun des croyants encore mal dégrossis et une autre qui serait un enseignement pour les « parfaits ». C’est ainsi que les Gnostiques interprétaient 1Co 2,6 : « Pourtant, c’est bien de sagesse que nous parlons devant ceux qui sont adultes dans la foi ». Le Christ s’est complètement remis aux mains de ses Apôtres, ce sont les mêmes qui ont fondé les Eglises, leur ont légué l’eucharistie et l’enseignement du Christ. La transmission visible par les Apôtres et leurs successeurs dûment connus et répertoriés est le moyen même par lequel le Christ se communique aux hommes. Irénée, le premier à expliciter la succession apostolique, met en valeur ce couple indispensable : Ecriture/ Tradition, comme le moyen même de garder la lecture des textes dans leur intention primitive.

* **Sola Scriptura ?**

« (Le concile), suivant l'exemple des Pères orthodoxes, reçoit et vénère avec un même sentiment de piété et un égal respect tous les livres tant de l'Ancien que du Nouveau Testament (...) ainsi que les traditions concernant soit la foi, soit les mœurs, comme venant de la bouche même du Christ ou dictées par le Saint-Esprit et conservées dans l'Église catholique par une succession continue » *(Concile de Trente).*Le concile de Trente présente l'Évangile comme la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale. Le concile refusait d'assigner aux traditions orales un contenu doctrinal particulier, distinct et complémentaire de celui de l’Ecriture. Le critère décisif retenu par le décret n'est autre que l'apostolicité. Or, celle-ci ne se déduit pas du seul argument scripturaire. A côté de l'Écriture, le concile de Trente signale l'existence de traditions apostoliques dont l'authenticité est garantie par la succession épiscopale. C'est dire que la théologie tridentine de l'Écriture et de la Tradition implique une ecclésiologie qui ne coïncide pas avec celle des Réformateurs protestants. L'Église ne tient pas son autorité de l'Écriture. L'une et l'autre tiennent leur autorité de Dieu lui-même : l'Écriture par inspiration divine, l'Église par institution divine. En affirmant l'apostolicité des Écritures et des traditions, le concile de Trente définit, en réalité, le fondement divin de l'institution chrétienne elle-même.

L'Écriture et la Tradition ne constituent pas deux « canaux » distincts de la Révélation qui se situeraient sur le même plan ; on ne saurait concevoir, entre Écriture et Tradition, un rapport de complémentarité matérielle ou thématique ; la Tradition ne se réduit en aucune manière au seul magistère ecclésiastique. Autrement dit, l'idée d'un « contenu » particulier de la Tradition s'efface de plus en plus devant la question des critères d'interprétation. Or, sous cet angle, seule l'Écriture offre un point de départ indiscuté, admis par l'ensemble des églises chrétiennes.

* **L’approfondissement de Vatican II**

Alors que le concile de Trente parlait des traditions (au pluriel), Dei Verbum emploie le singulier : la Tradition, signifiant par-là que le processus de la transmission importe plus que le détail de ce qui est transmis. Vatican II affirme que « l'Église perpétue dans sa doctrine, sa vie et son culte, et elle transmet à chaque génération, tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit ».   
L'article 9 prend résolument le contre-pied de la théorie des « deux sources » : « La sainte Tradition et la Sainte Écriture sont donc reliées et communiquent étroitement entre elles. Car toutes deux, jaillissant d'une source divine identique, ne forment pour ainsi dire qu’un tout et tendent à une même fin. En effet, la Sainte Écriture est la Parole de Dieu en tant que, sous l’inspiration de l’Esprit divin, elle est consignée par écrit ; quant à la sainte Tradition, elle porte la Parole de Dieu, confiée par le Christ Seigneur et par l’Esprit Saint aux Apôtres, et la transmet intégralement à leurs successeurs, pour que, illuminés par l’Esprit de vérité, en la prêchant, ils la gardent, l’exposent et la répandent avec fidélité : il en résulte que l’Église ne tire pas de la seule Écriture Sainte sa certitude sur tous les points de la Révélation. C’est pourquoi l’une et l’autre doivent être reçues et vénérées avec un égal sentiment d’amour et de respect. » (Dei Verbum).   
Seule l'Écriture est identifiée à la parole de Dieu. La Tradition est décrite en termes fonctionnels : elle « communique » la parole de Dieu, mais elle ne l’est pas. Bien plus, la fonction de la Tradition est conservatrice et non créatrice.

L'article 10 témoigne d'un effort louable pour rééquilibrer entre eux ces quatre pôles que sont l'Écriture, la Tradition, l'Église comme peuple et le magistère. Vatican II entend réagir ainsi contre la dérive juridique et hiérarchique. Sans doute, on répète que la charge d'interpréter authentiquement la parole de Dieu a été confiée au seul magistère de l'Église. Cependant, celui-ci « n'est pas au-dessus de la parole de Dieu, mais il la sert », « écoutant cette parole avec amour, la gardant saintement et l'exposant avec fidélité ».   
Le Magistère de l’Eglise n’a pas pour but de proclamer des vérités nouvelles et de satisfaire ainsi notre curiosité sur des points obscurs de la doctrine chrétienne, il est donné pour repérer le sens de la Tradition elle-même fondée sur l’Ecriture, et, une fois exprimé, il devient lui-même un maillon de cette Tradition. Une certaine idéalisation risque parfois de nous faire perdre la mesure et oublier les limites de toute instance humaine, même inspirée de Dieu.

1. **Ni fixiste, ni évolutionniste, le Saint Esprit à l’œuvre**

* **La Tradition, un processus dynamique, vivant**

La Tradition est à la fois le processus par lequel les choses se transmettent, et donc une dynamique ; et en même temps les choses qui sont transmises, dépôt précieux qu’on garde avec fidélité, un contenu stable et nourrissant. L’ancien n’est pas forcément une référence, tout comme la nouveauté !   
Tout est révélé : il n’y a pas d’archives de la création, l’Ecriture n’est pas que la mémoire des hommes… Même l’Ecriture est déjà Tradition, les apôtres sont dans la Tradition. La transmission de la Parole divine se continue jusqu’à la fin des temps.

La Tradition a pour but de nous donner les bonnes lunettes pour lire le dépôt, consigné principalement dans les Ecritures, et d’y retrouver le témoignage apostolique. Beaucoup de choses sont dites en passant et doivent être rattachées à la totalité pour éviter les contresens, faire des liens et faire jaillir la lumière. Aucun texte, si riche soit-il, ne peut parler de lui-même, s’il n’est lu dans l’intention de celui qui l’a écrit. L’expérience prouve que, face au texte de l’Evangile ou de saint Paul (et plus encore de l’AT), toutes les interprétations sont possibles et d’ailleurs ont eu cours un jour ou l’autre. Ceux-là même qui prétendent lire l’Ecriture de façon spontanée y transportent malgré eux des grilles de lecture qui sont celles du monde dans lequel ils vivent, d’autant plus dangereuses qu’elles ne sont pas reconnues (par ex. : « adorer en esprit et en vérité » (Jn 4,23) lu comme l’éloge d’un culte purement intérieur !). Lire les évangiles sans la Tradition, c’est comme avoir les clés sans pouvoir trouver les serrures : la porte ne s’ouvre pas … La Tradition nous met dans l’esprit, le contexte dans lequel les Ecritures ont été écrites et ainsi permet de l’actualiser de façon pertinente pour nous aujourd’hui. Il n’y a pas de Révélation monolithique, en bloc et instantané (à la différence de l’Islam) mais un déploiement dans le temps, qui respecte notre humanité, en cohérence avec la pédagogie divine.

* **Richesse et complexité de la Tradition**

La Tradition de l’Eglise est plurielle. Elle ne constitue pas un ensemble délimité où on pourrait trouver directement toutes les réponses (le Denzinger, recueil des textes officiels sur 2000 ans, n’a pas la prétention d’être un résumé de la foi). De plus, toutes n’ont pas exactement la même valeur.   
Cette complexité, inévitable quand on mesure la durée de l’histoire de l’Eglise et la variété de ses interventions, est là pour nous éviter de prendre la Tradition de l’Eglise pour ce qu’elle n’est pas : un oracle qui nous donnerait à chaque instant une réponse toute faite correspondant exactement à notre curiosité. Comme l’Ecriture, elle nous demande du travail et un grand sens filial, pour nous repérer dans cet ensemble et nous laisser instruire. Elle comporte assez de lumière pour nous guider dans notre connaissance du Christ, elle nous aide à lire droitement l’Ecriture, elle structure notre compréhension de la foi. A chacun, avec un peu d’expérience, il est donné d’avancer dans le vaste champ qu’elle nous ouvre, ayant pour guide, au début au moins, le précieux Catéchisme de l’Eglise catholique.

Les modernes n’ont pas tort de nous montrer l’insertion des documents de la Tradition dans l’histoire, et surtout dans l’histoire de l’Eglise, mais aussi dans celle des mentalités et des sociétés. Nous ne perdons rien (comme pour la Bible) à mieux connaître le contexte des déclarations de l’Eglise, les questions auxquelles elles voulaient répondre, le langage dans lequel elles se sont exprimées. Nous ne sommes pas impressionnés de voir que les plus grands avaient parfois des idées qui étaient celles de leur temps. Mais nous ne perdrons pas pour autant la foi qui nous amène à voir que, même dans des contextes très datés, le Saint Esprit a parlé et que les décisions prises (celles au moins qui engagent notre obéissance) continuent de nous concerner, même si le mouvement de pensée qui y a conduit n’est plus du tout celui de notre époque.

* **Le Saint Esprit garant de la transmission et de la réception**

Si la norme de la foi, c’est « ce que l’Eglise a cru toujours et partout » (Vincent de Lérins), Ce qui a été cru "par tous" (ab omnibus) ne ressortit pas d’un sondage, ou d’un référendum. Le jugement individuel est trop réduit pour embrasser la Vérité. La reconnaissance de la vérité ne peut pas dépendre de l’adhésion de chaque membre de l’Eglise ; l’unanimité, souvent vue comme un fruit de l’Esprit, n’est pas une donnée de départ. Il y a besoin à un certain moment d’une obéissance de l’esprit, parfois douloureuse, qui reconnaît, devant celui qui parle, le Bon Pasteur enseignant ses brebis par l’organe autorisé qu’il a lui-même institué. Bien sûr cela suppose du discernement : toute décision de Rome n’est pas un oracle infaillible, toute formule doit être prise dans son contexte, mais quand on est sûr que l’Eglise enseignante s’est vraiment engagée, il faut accepter d’être enseigné.

Le même Esprit, s’il est demandé, peut faire en sorte que l’enseignement une fois donné soit reçu docilement, mais aussi intelligemment et devienne ensuite source de vie pour l’Eglise. Le Saint Esprit est aux deux bouts de la chaîne pour que la transmission opère : du côté de l’émission et du côté de la réception, afin que dans l’obéissance et la fidélité, mais aussi dans le bon usage de la raison et du libre-arbitre, la Révélation nous atteigne. Notre confiance dans la permanence du don de l’Esprit fait au départ nous amène à interroger l’Eglise notre Mère pour tenter de comprendre le dépôt qui vient du Christ et qu’elle est seule à pouvoir complètement expliciter, parce qu’elle l’a accueilli dès le début dans sa foi et qu’elle n’a pas cessé de le porter et de le ruminer tout au long de son histoire. Loin de l’opposer à la lettre de l’Evangile, pour repérer ses éventuelles infidélités, comme s’il y avait eu quelque part une rupture et qu’il faille revenir en deçà d’un oubli, nous nous plaçons volontairement dans la perspective d’une continuité heureuse, seule conforme à l’intention du Christ et à la promesse qu’il nous a faite.   
« Il est donc clair que la sainte Tradition, la Sainte Écriture et le Magistère de l’Église, selon le très sage dessein de Dieu, sont tellement reliés et solidaires entre eux qu’aucune de ces réalités ne subsiste sans les autres, et que toutes ensemble, chacune à sa manière, sous l’action du seul Esprit Saint, elles contribuent efficacement au salut des âmes. » (Dei Verbum)

Pourtant nous mesurons toujours plus la différence qu’il y a entre tel énoncé conciliaire, telle formule dogmatique et les phrases de Jésus dans l’Evangile. S’il y a besoin de l’un et de l’autre, c’est que le point de départ n’est pas un texte, si inspiré soit-il, mais le Verbe lui-même, qui n’a lui-même rien écrit et qui est bien plus que le lointain fondateur d’un courant religieux. Tout, absolument tout, y compris l’Evangile, est déjà une matière transmise. Le grand service que nous a rendu la critique moderne, c’est de nous révéler qu’il n’y avait pas de « fait brut » en amont de la transmission de l’Eglise : d’emblée tout ce que nous savons de Jésus vient d’elle et est passé par elle. Ou bien nous n’y reconnaissons qu’une invention humaine, à laquelle il n’y a pas lieu de s’arrêter, ou bien nous nous y voyons le témoignage fidèle sur l’évènement décisif de l’histoire humaine et nous lui faisons confiance jusqu’au bout.

« L'infaillibilité qui s'attache à l'enseignement du pape comme docteur universel, ou à l'enseignement universel de l'épiscopat, ne signifie pas que toutes les définitions, à plus forte raison la proclamation ordinaire de la vérité révélée par le magistère, sauront l'exprimer aussi bien qu'il serait désirable. Cela dépend de la ferveur, de la compétence théologique et de toutes les qualités très variables, aussi bien que les dons gratuits de l'Esprit, que tel pape ou tels évêques peuvent, ou non, recevoir. Ce que l'infaillibilité garantit n'est que négatif : même si tel pape ou tel concile, voire l'ensemble de l'épiscopat d'une époque, présentent la vérité évangélique, comme il peut advenir et comme cela est arrivé dans le passé, assez pauvrement, jamais, croyons-nous, la divine Providence qui veille sur l'Église ne permettra qu'ils altèrent positivement cette vérité. » (Louis Bouyer - *Parole, Eglise et sacrements dans le Protestantisme et le Catholicisme*).

**Conclusion**

La Tradition de l’Eglise n’est pas traditionnaliste ! C’est un trait de l’Eglise du Christ depuis le début que ce lien entre la Vérité enseignée et le Corps du Christ répandu dans l’Eucharistie. Comme le corps grandit mais garde ses proportions et n’ajoute pas des membres, la Tradition fait grandir l’Eglise, le Corps mystique du Christ, sans pour autant apporter des nouveautés. C’est seulement dans ce Corps vivant que la Révélation peut se donner et se recevoir. Apprenons à la connaître, soyons familiers de son langage, de son style propre, d’une certaine manière de se référer à la Source qui fait dire au plus grand des Papes comme au plus simple fidèle : « ma doctrine n’est pas de moi, mais de Celui qui m’a envoyé » (Jn 7,16).